

Délibérations du 21 octobre 2022 reportée au 28 octobre 2022

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

Suite au défaut de quorum de la CFVU du 21 octobre 2022, conformément aux statuts de l'Université, celle-ci a été reportée au 28 octobre 2022, 9h en salle du conseil, bâtiment BELENOS (BDR).

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du **vendredi 28 octobre**,

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle.

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

Donne les avis suivants :

Membres : 32 en exercice

Quorum : Suite au défaut de quorum de la CFVU du 21 octobre 2022, conformément aux statuts de l'Université, pas de quorum requis.

Présent.es et représenté.es en début de séance : 15

Étaient présent.es :

Collège A : Valérie HAAS, Jean-Yves AUTHIER, Isabelle BOEHM

Collège B : Marie-Karine LHOMMÉ, Tanguy LEROY, Alexandre QUIQUEREZ, Samuel BAUDRY

Collège BIATSS : Hervé BRUNI

Personnalités extérieures : /

Usagers/ères : Sam TROUILLOUD

Représenté.es : Marie DESPRES-LONNET, Martine SEVILLE, Emilie VAYRE, Hervé GOLDFARB, Erica DUMONT, Pascale COLLIOT

Invité.es : Reza HADJIKHANI, Sarah REPPRI, Manon CHEVRY, Philippe POLOME, Sébastien VALIN

Invité.es permanent.es : Cathy LOBRY, Marielle PIERRON, Andrea CHAMBLAS, Stéphane CHARIGNON

AVIS

Maquettes de formation 2022-2026

05 – Maquettes de formation 2022-2026

Dans la continuité des précédentes CFVU, présentation des maquettes de formation 2022-2026.

ISPEF :

- Sciences de l'éducation et de la formation FORSE

UFR LESLA :

- DU Musicologie mention Musicien Spécialiste Musique et Petite Enfance (DUMUSIS)

- DU initiation à la didactique du FLE

Institut de Psychologie :

- Master mention Psychopathologie Clinique (CFP)

UFR ASSP :

- Maquette DUAIN LY2+EEC 1ère année
- Maquette DUAIN LY2+EEC 2ème année

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s :	Pour	Contre	Abst	NPPV
14 Vote 02 – Avis favorable	14	0	0	0

Liste des enseignements d'ouverture

06 – Liste des enseignements d'ouverture

Présentation des nouveaux enseignements d'ouverture du deuxième semestre qui n'avaient pas été votés en juillet 2022. Par commodité est présentée une liste complète des EO du 2^e semestre, où ces nouveaux cours sont présentés en gras.

Les EO sont portés par : l'UFR ASSP, la Direction Sciences et Société, la DRI Minerve, l'UFR des langues, le CDL, la FDJVD, l'UFR LESLA (ASIE, Lettres, Musicologie), l'Institut de psychologie, l'UFR SEG, l'UFR TT, le SUAPS et l'ICOM.

Liste des enseignements d'ouverture pour le deuxième semestre, en complément à la liste de juillet 2022:

UFR ASSP :

- Anthropologie du genre – Cours de maquette (TD)

DRI Minerve :

- Intercompréhension en langues romanes
- Graphical neural networks and applications
- Différentes voix du français dans le monde-francophone

UFR LANGUES

- Structures de la Langue – Cours de maquette (TD)
- Fondamentaux de la négociation – Cours de maquette (TD)
- International Business – CM
- Projet Étude de Marché - Market Research – TD
- Introduction à la Didactique des langues– CM

UFR LESLA, LANGUES

Mythes antiques et culture occidentale – podcast 2022/23

Institut de Psychologie :

- Introduction à la psychologie sociale – podcast 2022/23
- Atelier d'éloquence

UFR TT :

- Ecologie des villes, écologie des champs

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s :	Pour	Contre	Abst	NPPV
14 Vote 03 – Avis favorable	14	0	0	0

Conventions

07 – Conventions

Présentation par Marielle PIERRON, responsable du Service des Etudes :

- Création de la convention cadre de coopération pédagogique – DUMI (LESLA – CFMI ; Partenaires : CEFEDM Auvergne Rhône-Alpes).

La convention a pour but de décrire le système des relations entre les partenaires.

- Parcours formation initiale DUMI /DE : l'obtention du DUMI musicien intervenant et du DE professeur de musique se fait en 3 ans. Les frais d'inscription se font seulement auprès de CEFEDM, il n'y a pas d'engagement logistique et financier particulier. Il existe des modules de formation et actions communes dans le cadre de la formation DUMI /DE. Les modalités financières sont détaillées dans une convention spécifique.

-Accès parcours licence du département musique et musicologie : les étudiant.es CEFEDM auront la possibilité de suivre les enseignements L3 Musique et Musicologie, après avis des enseignant.es. 2 cours seront proposés au choix dans le semestre, « musique » et « arts visuels » (durée : 8h). Les MCCC s'appliqueront, avec une capitalisation des ECTS dans ce cadre. La communication et promotion de la formation permettra de favoriser les parcours de Master Musique et Musicologie. Un développement du partenariat ICOM CEFEDM est prévu, dans le cadre d'appels à projets.

- DPACI expérience : mise en place de formations communes en FI et FC, diplômantes ou non, et développement de projets communs sur le territoire, notamment culturels, ainsi que dans le champ de la recherche.

- Convention de reversement expérimentation Coursus P16 – Coursus + (Etablissement ; Partenaires : DUL).

La présente convention a pour objet de définir les conditions de la mise en œuvre du soutien de UDL pour la réalisation de l'expérimentation « CURSUS P16 expériences et projet » : renforcement de la préprofessionnalisation en licence (périmètre de l'expérimentation : annexe 1, budget prévisionnel : annexe 2).

Pour la réalisation de l'expérimentation, ULL2 reçoit un soutien financier de 847 561 euros répartis sur la durée de l'expérimentation, de manière pluriannuelle sur 3 ans (de l'année 22/23 à 24/25). Y figurent les modalités de reversement et échéance. Le montant global restera inchangé mais les modalités du reversement et périmètre peuvent être revus. Une reconduction est possible sur décision du comité de pilotage.

3 actions déclinables :

- Sensibilisation à l'entrepreneuriat (doublement du nombre de cours, renforcement des RICE et de l'incubateur)
- Renforcement accompagnement des étudiants de licence (5 coordinatrices des études supplémentaires)
- Préprofessionnalisation (PPP, coordination de la boîte à outils)

Les charges liées s'élèvent à un montant global de 1 570 668 euros, avec un financement via la convention Coursus + à hauteur de 822 875 euros (part auto-financée par établissement : 747 793 euros).

- Création de la convention de partenariat pédagogique – (UFR : Droit Histoire ; Partenaires : Lycée Notre Dame Des Minimes).

Partenariat permettant aux élèves en classe préparatoire aux concours IEP, en situation d'échec, de pouvoir intégrer une formation au sein de L'Université Lyon 2, en 2ème année de licence d'histoire ou en 2ème année de licence de droit (parcours général, droit science politique). La condition est d'obtenir la moyenne pendant leur année en classe préparatoire aux concours IEP aux minimales. L'accès aux parcours sélectifs se fait sur décision de la commission d'admission. L'admission en Licence 2 ne donne pas accès à crédits ECTS.

La validation des équivalences se fait sous 2 conditions :

- suivre les cours supplémentaires correspondants à la licence au lycée Notre Dame des Minimes (liste dans convention), et intégrer une licence 2 (effectuée à la période de la Toussaint)

- s'inscrire à l'Université Lyon 2 (170 euros + CVEC) avec engagement de suivre les cours correspondants aux Minimes.

L'élève suivra l'ensemble des cours de la classe préparatoire au sein du lycée des Minimes, à l'issue l'élève pourra s'inscrire en L2 (aucune délivrance de ECTS). Les frais d'inscription sont pris en charge par le lycée.

- Renouvellement de la convention de partenariat – M1 et M3 MEEF métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la

formation mention professeur des écoles (ISPEF ; Partenaires : Théâtre les Célestins de Lyon).

Partenariat autour de projets artistiques et culturels pour l'année 22-23. Les étudiants de Master 1 seront accueillis dans les locaux du théâtre dans le cadre de l'atelier « mise en voix », pour un volet de 32h et une sortie au théâtre.

Ils seront accompagnés par deux comédiennes dans la découverte et la mise en voix de textes extraits du répertoire théâtral, littéraire ou poétique, l'objectif étant de sensibiliser les étudiants à la lecture à voix haute.

Les étudiants de Master 2 découvriront le théâtre à travers une visite pédagogique ainsi qu'une sortie au spectacle.

La mise à disposition des locaux est à titre gracieux pour 14 heures d'atelier et 4 heures de répétition / restitution, soit 18 heures. La prestation est fixée à 2240 euros (soit 32hx70 euros) et la représentation théâtrale fixée à 13 euros par étudiant. La visite pédagogique s'élève quant à elle à 80 euros.

- Renouvellement de la convention de partenariat pédagogique – ANDRH groupe Rhône-Alpes (UFR SEG ; Association nationale des directeurs des ressources humaines – groupe Rhône et Ain).

La présente convention a pour objet de décrire les conditions et modalités de collaboration entre les partenaires.

Le partenaire s'engage à accompagner les responsables du master économie du travail et des ressources humaines en leur donnant l'accès privilégié au réseau constitué des adhérents de l'association. Il s'engage également à favoriser les relations professionnelles de la fonction RH, à accueillir des étudiants en stage ou alternance tout en les accompagnant dans la réalisation de projets de formation. Enfin, le partenaire s'engage à gérer les candidatures d'intervenants professionnels sur des thématiques identifiées par responsables pédagogiques.

Quant à l'établissement, celui-ci s'engage à communiquer aux étudiants sur le partenariat et à faire participer les enseignants aux événements pour une vision universitaire (événements ANDRH et inversement). Aucune modalité financière pour ce projet, la durée s'étale du 1^{er} septembre 2022 jusqu'à la fin de l'accréditation 2022/2026.

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s :	Pour	Contre	Abst	NPPV
14 Vote 04 – Avis favorable	14	0	0	0

Décisions sous-commission CVEC Projets Initiatives Etudiantes du 04-10-2022

8 – Décisions sous-commission CVEC Projets Initiatives Etudiantes du 04-10-2022

Financement de 10 projets :

- Les membres de l'association Les métisseurs de mots participeront aux Assises de la Traduction Littéraire à Arles, du 11 au 13 novembre.

- 50 étudiant.es inscrit.es à l'université Lumière Lyon 2 sont invité.es à participer à un week-end de formation organisé par l'UNEF, du 15 au 16 octobre. L'objectif est de sensibiliser sur les questions universitaires et le fonctionnement de l'université.

- Subvention pour le Collectif Tadam, afin d'assurer son fonctionnement général (frais généraux de gestion et besoin en investissement technique) et pour la réalisation de ses activités artistiques et culturelles.

- Machine Ex Machina, création collective et pluridisciplinaire menée par le Collectif Tadam

- GAELIS organise un week-end de formations pour des associations étudiantes lyonnaises ainsi que les élus.es. 20 étudiant.es inscrit.es à Lyon2 sont invité.es à participer à ce week-end de formation du 18 au 20 novembre.

- Organisation de « Sors de ta piaule », une semaine d'activités ludiques, originales et variées proposées par GAELIS à tous.tes les étudiant.es lyonnais.es, gratuitement ou à moindre coût.

- Accompagnement de 3 projets audiovisuels estudiantins, dont deux courts-métrages de fiction et un clip musical. L'association Kinoks mettra à disposition les moyens matériels et humains nécessaires à leur réalisation.
- Création, impression et diffusion revue IKKONS. Proposition de thématiques variées pour réunir un grand public, notamment étudiant, autour des arts audiovisuels, avec des articles eux-mêmes rédigés par des étudiant.es.
- Kit de démarrage pour le Collectif Tadam, afin de promouvoir et faire vivre la culture à travers la création et la diffusion de spectacles vivants, l'organisation de manifestations ou toutes autres initiatives.
- Kit de démarrage pour l'association Collectes, qui organise des distributions de repas, vêtements, produits hygiéniques au bénéfice des personnes les plus démunies.

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s :	Pour	Contre	Abst	NPPV
14 Vote 05 – Avis favorable	14	0	0	0

Fait à Lyon, le 28 octobre 2022

Marie-Karine LHOMMÉ
Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle

